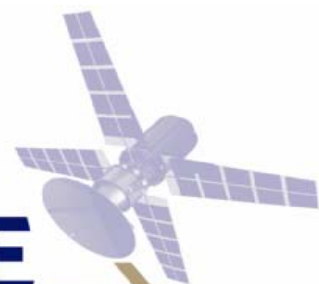


[Protection
sociale
complémentaire
des SALARIÉS]

OBSERVATOIRE

des métiers
et des qualifications



Glossaire « Métiers »

ACTIVITE PRINCIPALE

Il s'agit des **activités ayant une finalité commune** à plusieurs emplois regroupés dans un emploi-type ou dans un métier. Les activités principales constituent **les grands domaines d'activité** de l'emploi-type ou du métier.

COMPETENCE

Il s'agit d'une **combinaison** de capacités à agir et de comportements professionnels regroupés au sein de **savoirs, savoir-faire et savoir-faire relationnels**. Celle-ci est mobilisée de façon appropriée par rapport à une situation de travail donnée pour obtenir un résultat. La compétence n'est pas directement observable, on l'appréhende par **déduction** à partir des activités. Elle peut être commune à plusieurs activités, plusieurs emplois, plusieurs métiers.

NB : Elle n'est pas la performance : la compétence est le processus qui produit la performance. Une performance régulière est révélatrice de la compétence ; elle en est une manifestation concrète.

Elle n'est pas la qualification reconnue par un diplôme ou un titre : la qualification est un titre contractuel ou légal classant les individus sur une échelle de valeur. La qualification est la valeur d'échange de la compétence, la reconnaissance que la collectivité accorde à l'activité professionnelle.

Elle n'est pas la connaissance : c'est la capacité à puiser de façon pertinente dans ses connaissances qui fait la compétence.

Elle n'est pas le potentiel : le potentiel est le pronostic de compétences, d'une capacité à évoluer. Il correspond à de la compétence virtuelle.

Elle n'est pas le mérite : synonyme à la fois de compétences et de performance.

Elle n'est pas l'expérience : l'expérience est un mode d'acquisition de la compétence.

EMPLOI

L'emploi correspond à un ensemble de postes de travail très proches les uns des autres, du fait de **finalités** et d'**activités communes**, mettant en œuvre des compétences proches ou similaires.

NB : Un emploi regroupe plusieurs salariés et permet une déclinaison par effectifs.

FAMILLE PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'un ensemble d'emplois et/ou de métiers répondant à une finalité commune. Elle se caractérise aussi par une technicité dominante et une culture socioprofessionnelle. Chaque famille peut elle-même comporter des sous-familles professionnelles qui distinguent les principaux domaines d'activité de la famille professionnelle.

FINALITE

Il s'agit de la **raison d'être** de l'emploi ou du métier. Elle répond à la question « à quoi sert l'emploi ou le métier ? ». La finalité met en évidence le « **sens** » de l'emploi ou du métier.

NB : Cette notion est proche de celle de « mission ».

METIER

Il s'agit d'un ensemble d'emplois-types (emplois-repères) liés entre eux par une même technicité, présentant un **noyau dur d'activités communes** et requérant des **compétences proches ou similaires**.

Le métier n'est pas directement lié à **l'organisation interne et la structure d'un service ou d'une entreprise**, à l'inverse de l'emploi et de l'emploi-type ou repère.

La notion de métier permet de travailler sur la construction d'action d'accompagnement formation et de parcours d'évolution professionnelle en se centrant sur les activités et les compétences : c'est la raison pour laquelle le métier est du registre d'un observatoire des métiers et des qualifications.

NB : Le métier n'est pas directement rattaché à une collectivité, une organisation. Il peut comprendre des emplois de niveaux ou de classifications différents.

NOMENCLATURE DES METIERS

Recensement ordonné des métiers par famille et sous-famille professionnelle (famille de métiers), chaque métier étant spécifié par une courte définition.

POSTE DE TRAVAIL

Unité élémentaire de la **division** du travail.

Le poste correspond à une **situation individuelle** de travail. Il s'agit de l'ensemble ordonné d'activités et de tâches effectuées par un individu en particulier au sein d'une structure donnée.

NB : Il y a autant de postes que de salariés dans une organisation.

REPERTOIRE DES METIERS

Ensemble de **descriptions des métiers** et des caractéristiques de chacun d'entre eux en fonction de différentes rubriques : finalités, activités principales, compétences, conditions d'exercice, pré-requis, ...

SAVOIR

Il s'agit de l'ensemble des **connaissances théoriques**, généralement acquises par l'éducation formelle (enseignement, formation). On distingue trois types de savoirs : généraux, spécifiques, socio-professionnels.

SAVOIR-FAIRE

Il est issu de **l'expérience** et concerne la mise en œuvre d'un savoir pratique maîtrisé dans une réalisation spécifique.

On distingue généralement les savoir-faire techniques et relationnels, ingrédients de ce qui est communément appelé savoir-faire opérationnels.

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL

Il est constitué de deux savoir-faire :

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE

Il est relatif à une technicité. Il permet concrètement d'agir et de **produire** dans une situation donnée.

SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL

Il est relatif aux **relations** avec autrui. Il permet de **coopérer** efficacement dans une situation donnée.